



Peur pour la santé de ses enfants

Par **sandrine**, le **20/11/2008 à 16:13**

Voilà je suis la belle mère de deux garçons qui ont de gros soucis avec leur maman qui en a la garde. Nous avons décidé leur papa et moi de demander la garde suite à des coups qui ont été porté sur l'ainé. Une enquête sociale a été ordonné par le juge. Nous avons une audience le 28 novembre, j'ai peur quant à la suite de tout ça. Comment ça va se dérouler ? Combien de temps attendre avant d'avoir la décision ? Si le jugement est en notre faveur, sur quoi peut elle se baser pour faire appel ? Je suis vraiment inquiète car le petit commence a avoir les mêmes troubles du comportements que son grand frère. Merci d'avance pour vos réponses.